

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 25 JUN 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 35

Nb. de représentés : 4

Nb. d'absents : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à 17h09, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er Adjoint.

AFFAIRE N° 33/1590 :

Médiathèque de Grands-Bois : acquisition de documents (tranche 2)

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Madame AHO NIENNE Sandrine), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame GUIEN Marie Claire), RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphane).

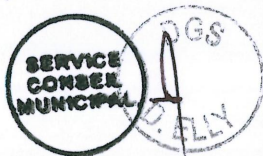
ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, RAYMOND Edmée, LORION David, BELLON Stéphane, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BOYER Marie Pascaline, BASSE Pascal.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 28 juin 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 juin 2024.



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-35-1590-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Michel FONTAINE

Affaire n°33/1590 : Médiathèque de Grands-Bois : acquisition de documents (tranche 2).

Médiathèque - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre du concours particulier réservé aux bibliothèques de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD), l'Etat accorde aux collectivités territoriales des subventions pour l'acquisition de documents.

Afin de compléter le développement de son réseau de lecture publique, la commune de Saint-Pierre a fait l'acquisition en 2011 dans le cadre d'un projet de réhabilitation de la friche industrielle de l'ancienne usine de Grands Bois, de locaux destinés à l'accueil d'une médiathèque.

Ce nouvel équipement, qui vient compléter un réseau de 6 bibliothèques et d'une surface de 1078 m2 sur 4 niveaux a permis d'apporter une offre culturelle diversifiée sur le quartier de Grands Bois, qui compte une population d'environ 5 000 habitants.

La médiathèque de Grands Bois a bénéficié en 2019 d'une première fraction d'un montant de 100 000 euros HT correspondant à 50% du budget acquisitions dans le cadre de la DGD « Aide au démarrage de projet / Acquisition de collections ».

Afin de répondre aux demandes d'un public en constante augmentation, il est nécessaire de compléter et d'augmenter l'offre documentaire de la médiathèque de Grands Bois.

Un nouveau plan d'acquisition est prévu pour l'année 2024 pour un montant total de 100 000 euros HT, répartis selon le tableau suivant.

SUPPORT	QUANTITE	PRIX HT	TOTAL HT	TVA	TOTAL TTC
Adultes					
Fiction	800	20	16000	2.1	16336
Documentaires	600	20	12000	2.1	12252
Fonds local	250	16	4000	2.1	4084
Bandes dessinées / Manga	267	15	4000	2.1	4084
DVD	50	40	2000	8.5	2170
CD	100	20	2000	8.5	2170
Jeunesse					
Roman	800	15	12000	2.1	12252
Albums	1500	14	21000	2.1	21441
Contes	214	14	3000	2.1	3063
Documentaires	562	16	9000	2.1	9189
Fonds local	500	12	6000	2.1	6126
Bandes dessinées / Manga	200	15	3000	2.1	3063
DVD	75	40	3000	8.5	3255
CD	150	20	3000	8.5	3255
TOTAL	4718		100 000		102740

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Etat / DAC 50 % : 50 000 eur HT
Commune 50% : 50 000 eur HT
Total : 100 000 eur HT

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-35-1590-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- D'APPROUVER la sollicitation d'une aide de l'État pour l'acquisition de documents pour la médiathèque de Grands-Bois
- D'AUTORISER le Maire ou son adjoint délégué à entreprendre les démarches nécessaires et SIGNER les documents administratifs et techniques afférents à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-35-1590-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024